



Force Ouvrière
Voies Navigables de France

LA FORCE SYNDICALE

Avec FO, construisons notre avenir



Paris, le 14 décembre 2021

DECLARATION PREALABLE **Conseil d'Administration de l'EPA-VNF** **du 14 Décembre 2021**

Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'administration,
M. Le Président
M. Le Directeur Général,

Force Ouvrière tient à dire aux autres administrateurs de cette assemblée qu'il a bien pris en considération l'expression qui a été formulée lors du dernier Conseil d'Administration d'octobre 2021 et de la gêne occasionnée par nos préambules déclaratifs qualifiés de **pugilat** ... **Mais comment faire autrement !...**

... **Puisque** même la tenue d'un CTUP-Extraordinaire le 2 décembre 2021 à Paris, sous la présidence de M. le Directeur général, dont **le sujet était l'application du COP** dans les DT et plus particulièrement dans les DT **Centre-Bourgogne, Nord-Est et Strasbourg** où **malheureusement** les Organisation Syndicales locales représentatives ont été contraintes de prendre acte de l'absence de dialogue social et de **l'arrogance obtue** de leurs directions respectives sur la déclinaison et la mise en œuvre du COP dont maintenant on mesure **le gouffre, la distorsion**, entre soit disant un outil de modernisation et la réalité d'application sur le terrain et de ces **abîmes... LA VRAIE VIE QUOI !**

Et ce n'est pas **les soi-disant « réponses »** que vient d'adresser le DG au représentants du personnel qui sont de nature à **apaiser les angoisses** des agents qui outre les conséquences des réorganisations sur leurs conditions de travail, voient se profiler des pertes substantielles de rémunération, qui pour certains débiteront au du 1^{er} janvier 2023, date de fin d'application du décret ICT, tout cela suivant les dires de notre DG, **du fait de l'étroitesse d'esprit** des fonctionnaires de Bercy qui **refusent de prolonger** l'application de ce dispositif.

Mesdames et Messieurs les Administrateurs, la maison VNF **brule**, les agents n'en peuvent plus et l'expriment à leur manière, mais le DG **refuse** de les entendre et maintient son CAP (ou son COP) contre vent et marée, tel le capitaine du Titanic fonçant tout droit sur l'iceberg.

Force Ouvrière reste interrogatif et dubitatif quant au fait que les collectivités Territoriales à bord d'eau du patrimoine géré par l'EPA-VNF **soient correctement informées de cela** ...avec la destruction de tissus économiques ruraux que cela crée et va aggraver !

LE PREMIER ECUEIL, **Force Ouvrière** l'a toujours **dénoncé**, c'est cette baisse incessante des effectifs depuis 2013 à coup de **100 agents moyen/an** ...

Force Ouvrière vous le dit **SOLENNELLEMENT** :

« L'EPA-VNF n'a que trop trinqué sur le sujet ! Et ce n'est pas l'affichage de -30 ETP (inférieur au 100 moyen/annuel) par ailleurs insoutenables qui saurait nous satisfaire puisque dans les faits ... il est accordé à l'EPA-VNF un crédit revolving ≈ 60ETP (dits de transition) qui seront repris et ajoutés à ceux qui nous seront encore imposées sur les années ultérieures ! »

Mesdames et Messieurs les administrateurs ... un projet Industriel à long terme tel qu'il est inscrit dans le COP ne peut souffrir encore et encore de telles baisses d'effectifs sauf à vouloir détruire notre établissement. »

« **LE SECOND ECUEIL**, ce sont les **expressions** même du Directeur général pour noyer le « poisson » ? Vous enfumer et vous embrouiller sur les sujets d'ordre technique !

- **Le 1^{er} = Lutter contre le développement des plantes invasives** : Pour, **Force Ouvrière** c'est le bouquet de **l'ineptie** ! « **C'est un sujet « mondial, européen » ... « C'est un sujet « Compiqué » ...** », qu'il vous dit ! Balayant toutes formes d'échanges sur le sujet ! Alors même que l'on trouve sur internet une multitude d'études très sérieuses sur le sujet ! Et qu'il y a de **réelles compétences** au sein de notre institution ! Sauf que pour vous faire **avaler la pilule** il est sûrement préférable de les ignorer !

Hé bien mesdames et messieurs les administrateurs sachez que rien que **ces deux choix techniques qui sont mis en avant dans le COP, ci-après**, sont des facteurs **extrêmement aggravants** de développement des algues (réchauffement, photosynthèse, etc ...) en plus de la baisse du tirant d'eau !

- **La réduction** du trapèze de navigation (**depuis les années 2000**) sur le petit gabarit en accentuant cet envasement par la réduction du plafond de navigation de 20 mètres à 16 mètres !
- **L'abaissement** du niveau d'eau de navigation de près de 40 cm...le passant de 2,00m à 1,60M. **CE NIVEAU DE SERVICE EST INSCRIT DANS LE COP !**

Mesdames et Messieurs les administrateurs comment croire que l'EPA-VNF veut se donner les moyens de développer d'autres activités pour pérenniser certains réseaux dans son giron avec de tels choix Techniques **ABSURDES** en l'état !

ET QUE DIRE DE CERTAINS USAGES DE L'EAU UTILES A LA VIE QUOTIDIENNE DES CITOYENS !

- **Le 2^e = MODERNISER le passage des unités navigantes par le développement de la Téléconduite et les Centres de télégestion** : Pour **Force Ouvrière**, là aussi c'est une autre **aberration** du fait que cette modernisation est adossée avec une **réduction d'offre de service** ! De plus, elle n'intègre même pas la présence de barrages manuels concomitants, dont l'état de vétusté et de dangerosité qui **s'accroît**, n'a pas été pris en compte dans l'élaboration du COP.

L'optimisation des moyens humains en optant pour cette stratégie de modernisation n'aurait-elle pas dû conduire **A LES MAINTENIR A MINIMA ...VOIRE A LES AUGMENTER ?** **Pouvons-nous exonérer** le DG d'une véritable étude en matière HSCT, portant sur la charge « Mentale » de ces nouveaux postes, qui aurait dû être **obligatoirement menée** pour dimensionner et définir les implantations géographiques ainsi que le nombre de postes pour tenir une vacation en toute sécurité tant pour les agents que pour les usagers !

- **Le 3^e = LA BAISSSE substantielle des crédits de fonctionnement** : Pour, **Force Ouvrière** là aussi c'est tout aussi **stupide** que ce que nous avons décrit précédemment ! Cela en est même **affligeant ! DEMOTIVANT !**

Mesdames et Messieurs les administrateurs vous devez mesurer que dans certains secteurs, il n'y a plus les moyens à partir du mois de juillet de l'année en cours pour acheter les fournitures techniques utiles à la maintenance spécialisée pour tenir une cadence normale de modernisation, de remplacer un outil technique lorsqu'il devient défectueux...de réparer une crevaison... pire...de remettre en état les organes manœuvrant des barrages manuels qui ont subi des altérations après les crues et qu'il est impératif de remettre en état afin de préserver la ressource en eau et tous les usages !

A ces choix **funestes...vous devez mesurer** que certains agents sont **obligés (oui oui obligés, si ce n'est forcés...sournoisement !)** **d'utiliser leur véhicule personnel** pour exécuter leur mission d'intervention dans le cadre de leur **astreinte obligatoire**. Pour certains, **si leur hiérarchie a bien voulu faire le nécessaire**, ils perçoivent des indemnités kilométriques, mais en cas d'accident, c'est leur assurance personnelle qui couvrira les dégradations que leur véhicule aura subi.

De plus, s'ils ont une franchise... **c'est l'agent qui devra la payer** de sa propre poche ! Et si le Véhicule est classé VGA (**Véhicule Gravement Accidenté**) et qu'il est non réparable, c'est l'agent qui devra assurer le rachat d'un autre véhicule sur ses propres deniers...pour pouvoir continuer à **exécuter ses missions... à travailler !**

- Alors que d'autres, du fait de leur statut **hautement protégé**, bénéficient d'un véhicule de fonction 7J/7J, 24h/24H...voir plus... ! **Cherchez l'erreur !**

Sachez mesdames et messieurs les administrateurs que les secteurs à couvrir pour certains agents sont de près de 40km soit 80 aller et retours et parfois de nuit...seul. Et tout cela **à cause de quoi ?**

Hé bien à cause de notes Ministérielles sur les moyens dévolus sur ce type de matériel et de la **stupidité** de notre Direction qui s'astreint, **bêtement**, à les respecter. Vous devez considérer que la mission d'astreinte, assignée à l'institution VNF, est **une mission obligatoire**. Dont le but est de **protéger** les ouvrages de navigation, ses ouvrages annexes, ses dépendances mais aussi les populations vivant à Bord d'eau ! **Force Ouvrière vous interroge** : est-il normal que des agents doivent utiliser leurs propres moyens personnels pour travailler ? Est-ce là **« la bienveillance »** ! Est-ce cela la prise en compte **« du zéro impact financier »** ?

M. Le Directeur Général **avant de vous féliciter vous-même** d'avoir adossé un « Pacte Social » (dont soit dit en passant le maigre contenu n'est même pas appliqué, **Force Ouvrière ne pouvant que se féliciter de ne pas l'avoir signé !**) au COP **commencez par régler ces carences** afin que les agents, placés **sous votre autorité**, soient traités de la même manière, quels que soient leurs grades et leurs affectations, **sans engager leurs propres finances** pour exercer leurs métiers ; leurs Missions ! C'est complètement **fallacieux** de faire croire à cette assemblée que vous allez apporter des plus-values financières à vos personnels alors que certains en engagent personnellement et prennent de vrais risques financiers familiaux !

« VOUS PRENEZ ...AVANT...PEUT-ETRE... POUR MIEUX DONNER ! »

– Le 4^e = **ET CETERA,**

– Le 5^e = **ET CETERA**

ET CETERA

Mesdames et messieurs les administrateurs Force Ouvrière vient de vous décliner **LA VRAIE VIE DE L'EPA-VNF ! ... Force Ouvrière** espère que cette déclaration va vous faire prendre conscience **des effets désastreux** du COP pour l'Etablissement, et plus particulièrement ses personnels, mais également pour le Service Public de la voie d'eau.

Pour **Force Ouvrière**, **D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES**, et ils sont surtout **nécessaires pour maintenir voire développer** ce Service Public. C'est pourquoi **Force Ouvrière** vous **propose D'ADOPTER UN VŒU** à l'intention des tutelles pour obtenir :

- *L'arrêt des baisses d'effectif*

- *La suspension immédiate du COP dont les premiers mois d'application ont démontré les effets désastreux.*

- *La mise en place d'une véritable politique en faveur de la voie d'eau accompagnée des moyens adéquats.*



Les Administrateurs FORCE OUVRIERE

**Confédération Générale du Travail Force Ouvrière - Feets Force Ouvrière
Cartel Force Ouvrière VNF**